

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/807/17/Rev.4

11 septembre 2002

(02-4774)

---

**Groupe de travail de l'accession de  
l'ex-République yougoslave de Macédoine**

Original: anglais

## ACCESSION DE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Communication de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Programme des activités législatives

Révision

Le gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine a communiqué le Programme révisé des activités législatives suivant.

---

| Objet                                      | Textes législatifs  | Organisme responsable  | Situation   |
|--|---|--|---|
| Politique économique, monétaire et fiscale | <p>Nouveau<br/>Loi sur les opérations de change</p> <p>Libéralisation des opérations en capital, simplification des procédures d'enregistrement des investissements étrangers et transfert de capitaux sans contrainte.</p>   | Ministère des finances<br>Banque nationale de la République de Macédoine | <p>Adopté par le Parlement en avril 2001 et modifié par la suite en juin 2001.</p> <p>Texte original et modifications publiés au Journal officiel n° 34/01 et 49/01, respectivement.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail.</p> |
|  | <p>Nouveau<br/>Loi sur les opérations de paiement</p> <p>Réforme du régime national des paiements destinée à autoriser les banques commerciales à effectuer des transferts de fonds directs pour toutes les personnes morales (à l'heure actuelle, de tels transferts doivent être effectués par l'intermédiaire d'un bureau spécifique).</p> | Ministère des finances   | <p>Adopté par le Parlement en avril 2001 et modifié par la suite en juin 2001.</p> <p>Texte original et modifications publiés au Journal officiel n° 32/01 et n° 50/01.</p>   |
|  | <p>Modification<br/>Loi sur les droits d'accise (Journal officiel n° 32/01, 50/01)</p> <p>Plan d'action pour l'égalisation des droits d'accise frappant les produits du tabac, nationaux et importés.</p>   | Ministère des finances   | <p>Adopté en juin 2002.</p> <p>Modification publiée au Journal officiel n° 45/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p>  |
|  | <p>Modification<br/>Loi sur les droits d'accise (Journal officiel n° 32/01, 50/01, 45/02)</p> <p>Égalisation des droits d'accise frappant les vins obtenus à partir de raisins et les vins obtenus à partir d'autres fruits.</p>  | Ministère des finances   | <p>Approuvée par le gouvernement le 27 août 2002.</p> <p>Extrait du compte rendu de la session gouvernementale communiqué au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> <p>Modification devant être adoptée par le Parlement avant l'accession.</p>           |

| Objet  | Textes législatifs  | Organisme responsable                              | Situation   |
|--|---|--|---|
| Propriété foncière et crédit-bail;<br>contrats                           | Nouveau<br>Loi sur les terrains constructibles  | Ministère des transports et des communications     | Adopté par le Parlement en juillet 2001.<br><br>Publié au Journal officiel n° 53/01.  |
|  | Nouveau<br>Loi sur la propriété   | Ministère de la justice                            | Adopté par le Parlement en février 2001.<br><br>Publié au Journal officiel n° 18/01.  |
|  | Nouveau<br>Loi sur les obligations  | Ministère de la justice                            | Adopté par le Parlement en février 2001.<br><br>Publié au Journal officiel n° 18/01.  |
|  | Établissement d'un système moderne des droits de propriété.   |  |   |
| Conditions d'enregistrement  | Nouveau<br>Loi sur les sociétés commerciales  | Ministère de l'économie<br>Ministère de la justice | Adopté par le Parlement en juillet 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 58/02.  |
|  | Simplification des procédures d'enregistrement des entreprises commerciales.  |  |   |
| Tarif douanier national  | Modification<br>Loi sur le tarif douanier (Journal officiel n° 38/96, 45/97, 54/97, 61/97, 26/98, 15/01)<br><br>Harmonisation complète du tarif douanier de la Macédoine avec la nomenclature de l'OMD au niveau des positions à six chiffres.  | Ministère des finances                             | Adopté par le Parlement en décembre 2001.<br><br>Publié au Journal officiel n° 104/01.  |
| Autres droits et impositions<br>Évaluation en douane<br>Règles d'origine | Modification<br>Loi sur les douanes (Journal officiel n° 21/98, 26/98, 63/98, 25/00)<br><br>L'article 8 de la modification prévoit l'abolition de la redevance pour services douaniers de 1 pour cent à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2002. | Ministère des finances                             | Adopté par le Parlement en décembre 2000.<br><br>Publié au Journal officiel n° 109/00.<br><br>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail. |

| Objet   | Textes législatifs   | Organisme responsable   | Situation   |
|---|--|-------------------------|---|
|   | <p>Modification<br/>Loi sur les douanes (Journal officiel n° 21/98, 26/98, 63/98, 25/00, 109/00, 31/01)</p> <p>Conformité avec l'Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 et l'Accord sur les règles d'origine.</p>  | Ministère des finances  | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 55/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p>      |
|   | <p>Modification<br/>Loi sur les douanes (Journal officiel n° 21/98, 26/98, 63/98, 25/00, 109/00, 31/01)</p> <p>Réforme du système de contingents tarifaires (article 24a).</p>   | Ministère des finances  | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 55/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p>      |
|   | <p>Modification<br/>Règlement sur l'évaluation en douane (Journal officiel n° 17/00)</p> <p>Conformité avec l'Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994.</p>  | Ministère des finances  | <p>Approuvé par le gouvernement le 9 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 60/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |
|   | <p>Nouveau<br/>Règlement régissant le montant de la redevance douanière pour services rendus</p>   | Ministère des finances  | <p>Approuvé par le gouvernement le 20 août 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 69/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p>   |
| Procédures en matière de licences d'importation | <p>Nouveau<br/>Loi sur le commerce extérieur</p> <p>Abrogation de la Loi sur le commerce extérieur existante.</p> <p>Suppression du droit de 0,1 pour cent pour la promotion des exportations.</p> <p>Réglementation des régimes de mesures antidumping, de mesures de sauvegarde et de mesures compensatoires en conformité avec les règles de l'OMC.</p> | Ministère de l'économie | <p>Adopté par le Parlement en juin 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 45/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p>           |

| Objet      | Textes législatifs  | Organisme responsable   | Situation  |
|------------|---|---|--|
| Accord OTC | <p>Nouveau<br/>Loi sur la normalisation</p> <p>Cette loi établit les principes et les objectifs du système national macédonien de normalisation, le statut de l'organisme national de normalisation, ses responsabilités, ses participants et son financement et elle régleme l'élaboration, l'adoption et l'application des normes nationales macédoniennes.</p> | <p>Ministère de l'économie<br/>Bureau de la normalisation et de la métrologie</p> | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 54/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |
|            | <p>Nouveau<br/>Loi sur la métrologie</p> <p>Réglementation du système de métrologie de la République de Macédoine.</p>  | <p>Ministère de l'économie<br/>Bureau de la normalisation et de la métrologie</p> | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 55/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |
|            | <p>Nouveau<br/>Loi sur l'accréditation</p> <p>Cette loi met en place un service national d'accréditation; elle détermine sa structure, ses pouvoirs et ses obligations ainsi que les domaines d'application spécifiques de la procédure d'accréditation.</p>  | <p>Ministère de l'économie<br/>Bureau de la normalisation et de la métrologie</p> | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 54/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |
|            | <p>Nouveau<br/>Loi sur les exigences techniques des produits et sur l'évaluation de la conformité</p> <p>Exigences techniques auxquelles doivent satisfaire les produits avant d'être mis sur le marché et procédures d'évaluation de la conformité des produits.</p>   | <p>Ministère de l'économie<br/>Bureau de la normalisation et de la métrologie</p> | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 55/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |
| Accord SPS | <p>Nouveau<br/>Loi sur l'innocuité des produits alimentaires</p> <p>Achever l'harmonisation avec l'Accord SPS de la législation sur l'innocuité des aliments (Normes du Codex Alimentarius).</p>  | <p>Ministère de la santé</p>  | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 54/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002.</p> |

| Objet   | Textes législatifs   | Organisme responsable   | Situation  |
|---|--|---|--|
|   | <p>Modification<br/>Loi sur la santé vétérinaire (Journal officiel n° 28/98)</p> <p>Harmonisation au niveau international de la législation existante.</p>                               | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>Projet en cours d'élaboration.</p> <p>Adoption par le Parlement prévue en décembre 2002.</p>  |
|   | <p>Nouveau<br/>Réglementation concernant la mise en œuvre de la Loi sur la santé vétérinaire</p>   | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>Projet en cours d'élaboration.</p> <p>Achèvement prévu en décembre 2002.</p>  |
|   | <p>Nouveau<br/>Loi sur la protection des végétaux</p> <p>Harmonisation de la législation relative à la protection des végétaux avec la CIPV et les directives de l'Union européenne.</p> | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>Adoption par le Parlement prévue en décembre 2003.</p>  |
|   | <p>Nouveau<br/>Réglementation concernant la mise en œuvre de la Loi sur la protection des végétaux</p>   | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>La réglementation sera élaborée après l'adoption de la Loi sur la protection des végétaux.</p>  |
|   | <p>Nouveau<br/>Loi sur la ratification de la Convention internationale sur la protection des végétaux</p> <p>Ratification de la CIPV.</p>  | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>Adoption par le Parlement prévue en décembre 2002.</p>  |
|   | Accord sur l'agriculture   | <p>Nouveau<br/>Loi de soutien à l'agriculture</p> <p>L'objectif de cette loi est de résoudre les questions critiques rencontrées dans le secteur agricole en Macédoine et de soulager la situation des producteurs agricoles macédoniens.</p> | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>   |
| <p>Nouveau<br/>Loi sur le fonds agricole</p> <p>Cette loi mettra en place un fonds agricole et des procédures pour ses sources de financement et son utilisation.</p> |  | <p>Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau</p>  | <p>Adopté par le Parlement en février 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 11/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail (WT/ACC/807/24/Add.1).</p> |

| Objet  | Textes législatifs  | Organisme responsable   | Situation  |
|--|---|---|--|
|  | Nouveau<br>Loi sur l'activité agricole<br><br>Définition de l'activité agricole, de ceux qui peuvent l'exercer et de quelle manière, conditions d'enregistrement.   | Ministère de l'agriculture, des forêts et de la gestion des ressources en eau | Adopté par le Parlement en février 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 11/02.<br><br>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail (WT/ACC/807/24/Add.1).  |
| Commerce d'État  | Nouveau<br>Loi sur les stocks et les réserves   | Ministère de l'économie<br>Ministère des finances                             | Projet déjà existant.<br><br>En cours d'approbation par le gouvernement.   |
| Zones économiques franches   | Modification<br>Loi sur les zones économiques franches<br><br>Suppression de la prescription en matière de résultats à l'exportation.   | Ministère de l'économie   | Adopté par le Parlement en janvier 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 6/02.<br><br>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail.   |
| Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce - ADPIC | Modification<br>Loi sur le droit d'auteur et les droits connexes (Journal officiel n° 47/96, 3/98)<br><br>Extension à 50 ans de la durée de protection rétroactive des droits des interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes, conformément à l'article 14:5 de l'Accord sur les ADPIC.<br><br>Poursuite des travaux d'harmonisation de la législation sur le droit d'auteur avec les prescriptions internationales. | Ministère de la culture   | Approuvé par le gouvernement en août 2002.<br><br>Adoption par le Parlement prévue d'ici au 31 janvier 2003.<br><br>Traduction en anglais du projet communiquée au Groupe de travail.<br><br>Conclusion provisoire concernant la conformité à l'Accord sur les ADPIC approuvée par le gouvernement le 20 août 2002.<br><br>Traduction en anglais communiquée au Secrétariat le 6 septembre 2002. |

| Objet   | Textes législatifs   | Organisme responsable   | Situation   |
|---|--|---|---|
|   | <p>Nouveau<br/>Loi sur la propriété industrielle</p> <p>Modernisation des régimes applicables aux brevets, aux marques de fabrique ou de commerce, aux dessins et modèles industriels et aux appellations d'origine et harmonisation de ces régimes avec les prescriptions internationales. (Remplace les projets de lois suivants: Loi sur les brevets, Loi sur les marques de fabrique ou de commerce, Loi sur les dessins et modèles industriels et Loi sur les indications géographiques et appellations d'origine.)</p> | <p>Ministère de l'économie<br/>Bureau de la protection de la propriété industrielle</p> | <p>Adopté par le Parlement en juin 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 47/02.</p> <p>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail (WT/ACC/807/24/Add.2).</p> |
| <p>Accord général sur le commerce des services - AGCS</p> | <p>Nouveau<br/>Loi sur le barreau</p>  | <p>Ministère de la justice</p>  | <p>Adopté par le Parlement en juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 59/02.</p>   |
|   | <p>Modification<br/>Loi sur la comptabilité (Journal officiel n° 42/93, 48/93, 6/95, 3/96, 32/98, 39/99)</p> <p>Introduction des concepts modernes dans les services comptables.</p>   | <p>Ministère des finances</p>   | <p>Adopté par le Parlement en août 2001.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 70/01.</p>  |
|   | <p>Nouveau<br/>Loi sur les services postaux</p> <p>Adoption de nouveaux critères pour les services postaux et les services de courriers.</p> <p>Accès pour les fournisseurs étrangers de services de courriers (présence commerciale).</p>   | <p>Ministère des transports et des communications</p>                                   | <p>Adopté par le Parlement le 4 juillet 2002.</p> <p>Publié au Journal officiel n° 55/02.</p>   |
|   | <p>Modification<br/>Loi sur les télécommunications (Journal officiel n° 33/96, 17/98, 22/98, 28/00)</p> <p>Ces modifications permettront d'apporter les ajustements nécessaires à la suite de la privatisation de l'opérateur actuel.</p>  | <p>Ministère des transports et des communications</p>                                   | <p>Projet en cours d'élaboration.</p> <p>Date d'adoption non déterminée.</p>  |



| Objet | Textes législatifs  | Organisme responsable  | Situation   |
|-------|---|--|---|
|       | Modification<br>Loi sur la radiodiffusion (Journal officiel n° 20/97)<br><br>Harmonisation de la législation existante avec les prescriptions de l'Union européenne.                                      | Ministère des transports et des communications                 | Stade d'élaboration.<br><br>Date d'adoption non déterminée.   |
|       | Nouveau<br>Loi sur la surveillance des assurances   | Ministère des finances   | Adopté par le Parlement en avril 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 27/02.<br><br>Traduction en anglais communiquée au Groupe de travail (WT/ACC/807/24/Add.1). |
|       | Nouveau<br>Loi sur la protection de la santé<br><br>Nouvelle approche concernant la réglementation du secteur de la santé.  | Ministère de la santé  | Projet en cours d'élaboration.<br><br>Date d'adoption non déterminée.   |
|       | Modification<br>Loi sur le transport routier (Journal officiel n° 63/95, 15/97, 29/98, 7/99, 34/00)<br><br>Harmonisation de la législation avec les pays européens.                                       | Ministère des transports et des communications                 | Traduction en anglais du projet communiquée au Groupe de travail.   |
|       | Modification<br>Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme<br><br>Accès pour les fournisseurs étrangers de services d'architecture, d'ingénierie et d'ingénierie intégrée (présence commerciale). | Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire | Adopté par le Parlement en juin 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 45/02.   |
|       | Modification<br>Loi sur l'environnement<br><br>Accès pour les fournisseurs étrangers de services relatifs à l'environnement (présence commerciale).   | Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire | Adopté par le Parlement en juin 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 45/02.   |

| Objet | Textes législatifs  | Organisme responsable  | Situation   |
|-------|---|--|---|
|       | Modification<br>Loi sur le mouvement et la résidence des étrangers<br><br>Extension à trois ans de la durée du séjour temporaire des employés transférés à l'intérieur d'une société, plus deux années supplémentaires. | Ministère de l'intérieur                                       | Adopté par le Parlement en juin 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 45/02. |
|       | Modification<br>Loi sur les services collectifs<br><br>Accès pour les fournisseurs étrangers de services collectifs (présence commerciale).   | Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire | Adopté par le Parlement en juin 2002.<br><br>Publié au Journal officiel n° 45/02. |